

de plusieurs accords internationaux. Ainsi, il a collaboré avec ses voisins circumpolaires à la mise sur pied du Programme de conservation de la flore et de la faune arctiques (CFFA) dans le cadre de la Stratégie de protection de l'environnement arctique, aujourd'hui mise en application par le Conseil de l'Arctique. Le Canada considère le travail du programme CFFA comme étant d'une importance cruciale pour la protection des espèces et des habitats arctiques, et il poursuivra son action dans le cadre de ce programme et d'autres instances.

Gestion et élimination efficaces des déchets

Les déchets laissés sur place à l'issue de la guerre froide, en particulier les matières nucléaires provenant de la flotte russe du Nord, posent l'une des plus graves menaces à l'environnement arctique. La principale difficulté tient au fait que les éléments du problème qui représentent la plus grande menace et se situent en tête de liste des priorités sont ceux-là mêmes qu'il coûterait le plus cher à éliminer. Le Canada a aidé la Russie à cet égard par l'intermédiaire de l'Agence de l'énergie atomique, du PCEA et de l'OTAN. À un autre niveau, s'il est vrai que les problèmes de gestion de déchets posés par les activités menées dans le cadre de la guerre froide représentent d'énormes défis pour les gouvernements de la région de l'Arctique, les collectivités de l'Arctique sont confrontées au jour le jour au problème de la gestion de déchets à l'échelle locale, sans compter les difficultés techniques et économiques que cela pose dans un climat froid. La gestion de ces problèmes offre des possibilités de coopération circumpolaire.

Capacité d'intervention en cas d'urgences environnementales

L'accroissement des activités de développement et de la navigation dans l'Arctique a suscité des inquiétudes quant aux possibilités d'accidents environnementaux, notamment la fuite de substances nocives. Le Canada et ses voisins de l'Arctique ont été ainsi amenés à conclure une foule d'accords bilatéraux et multilatéraux pour faire face à des éco-urgences. En 1991, ils sont convenus de renforcer la capacité d'intervention en cas d'urgence de la région en créant le Programme de préparation aux situations d'urgence, de prévention et d'intervention, qui relève maintenant du Conseil de l'Arctique. La capacité d'intervention en situation d'urgence demeurera un élément important de la politique étrangère canadienne visant le Nord.

RENOUVEAU SOCIAL ET CULTUREL

L'amélioration de la qualité de vie des Canadiens de l'Arctique exige le développement durable et la protection de l'environnement soient des éléments de la nouvelle politique du Canada pour le Nord. Un nombre inacceptable de résidents du Nord canadien, surtout des Autochtones, vivent dans des conditions terribles. Les réalités démographiques intensifient rapidement les pressions exercées pour amener les gouvernements locaux et régionaux à offrir des infrastructures et des services. La tâche de vaincre les défis sociaux du Nord a été progressivement assumée par les gouvernements territoriaux. Toutefois, les conditions sociales alarmantes dans lesquelles vivent tant de Canadiens du Nord se retrouvent également dans presque tous les autres pays de l'Arctique. C'est pourquoi l'amélioration des conditions de vie des résidents du Nord est devenue une priorité pour la coopération circumpolaire. En